

Compte-rendu de la séance du 10 octobre 2014



Absents excusés : Madame Florence BISCH (procuration), Messieurs Alain SCHOTT (procuration), Eric WEIBEL et Laurent BESCOND

Le compte-rendu de la séance du 5 septembre 2014 a été approuvé à l'unanimité

I- Réforme des rythmes scolaires (suite)

Suite à l'avis favorable de principe du Conseil Technique Paritaire du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale, la durée hebdomadaire de service de Mme Catherine LUX passe de 13 à 15/35^e.

II- Répartition du loyer de la chasse

Au terme de la consultation écrite des propriétaires fonciers et conformément au procès-verbal du 26 septembre 2014, il ressort que la majorité qualifiée des deux-tiers des propriétaires représentant les deux tiers de la surface chassable est atteinte pour l'abandon du produit de la chasse à la commune.

Les conseillers, à l'unanimité, décident de répartir ledit produit comme suit :

- 60 % du loyer seront reversés annuellement à l'Association Foncière de Gougenheim
- 40 % du loyer resteront attribués à la commune

III- Modification budgétaire :

Après avoir pris connaissance du décompte provisoire concernant la construction de la caserne des sapeurs-pompiers et de la réhabilitation de la mairie, les conseillers décident de procéder à une modification budgétaire d'un montant de 15 000,- € afin de pouvoir couvrir les dépenses d'ici la fin de l'année.

IV- Réhabilitation de la mairie :

L'aménagement extérieur proposé par le Maître d'œuvre est à revoir et la mise en valeur des façades de la mairie par un éclairage est à intégrer.

V- Réhabilitation du logement communal :

Les conseillers, à l'unanimité, après avoir pris connaissance des différentes offres réceptionnées pour les travaux de réhabilitation du logement communal situé 2 Place de la Libération à Gougenheim valident la sélection des entreprises effectuée par la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 9 octobre 2014 pour un montant de 38 596,71 € HT, soit 42 456,38 € TTC.

Cette dépense sera couverte par un prêt, qui sera défini lors de la prochaine séance du conseil municipal.

VI- Evolution du site Internet :

Afin de rendre notre site Internet (www.gougenheim.fr) plus attractif, les conseillers, par 5 abstentions et 8 voix pour, optent pour son évolution en site "Intégral".

VII- Diagnostic accessibilité handicapés

Quelques points du rapport ont été survolés.

Prochaines séances : Lundi 27 octobre 2014 à 21h00 et Vendredi 21 novembre 2014 à 20h30

Le maire: Bernard KLEIN

AvisAVIS

Avis AVIS

Avis AVIS

Avis AVIS

Avis AVIS



A partir du 20 octobre 2014, Madame Fabienne BEUQUE-JAKOBASCH arpentera l'ensemble du territoire communal afin de procéder à la mise à jour du plan cadastral. Elle sera amenée à prendre contact avec vous. Merci de lui réserver un bon accueil.

Truchtersheim Mag

Le magazine en ligne de vos infos locales



Ce site vous permet de vous informer et de communiquer votre actualité que vous soyez un particulier, une association ou un professionnel. Il suffit d'envoyer vos informations par courriel au :

www.truchtersheim-mag.com



La Caisse Nationale de Retraites de Agents des Collectivités Locales procède au renouvellement de son conseil d'administration en décembre 2014.

Vous êtes retraité de la CNRACL (avant le 02/09/2014), venez vérifier votre inscription ainsi que les modalités du scrutin en mairie (5, rue de l'Eglise).



L'association des Amis du Mémorial de l'Alsace-Moselle organise la troisième "Rencontre des Mémoires" du 18 au 20 novembre 2014 à la Maison de la Région à Strasbourg, sur le thème : La Frontière.

La participation est gratuite, mais pour faciliter l'organisation il est nécessaire de s'inscrire sur le site : www.crdp-strasbourg.fr



Cérémonie du mardi 11 novembre 2014 avec dépôt de gerbe

Vous pourrez assister à la messe donnée en l'honneur des soldats morts pour la France en l'Eglise Saint Laurent de Gougenheim, à 10h45.

**Fermeture du
secrétariat**

Le secrétariat de mairie sera fermé le **lundi 20 octobre 2014**.

L'agence postale communale, quant à elle, sera ouverte aux horaires habituels.